

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire
Lundi 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018 à 14 heures, les membres de l'association dénommée « Les Valeureux Petits Guerriers », se sont réunis au siège administratif, Résidence La Glycérine Bât C1 32 avenue Alfred Capus 13090 Aix-en-Provence en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de M. Fauchier Laurent.

Etaient présents :

- M. FAUCHIER Laurent président ;
- Mme NARDELLA Lucia secrétaire ;
- Mme NARDELLA Isabelle trésorière.

M. Fauchier Laurent est désigné comme Président de séance, Mme Nardella Isabelle est désignée comme secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. *Modification des statuts*
2. *Demande de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle Nardella*
3. *Validation du flyer*
4. *Point sur les démarches administratives et de publicité*

Il est passé à l'examen de l'ordre du jour

1. *Modification des statuts*

Le Président expose les motifs qui ont conduit à soumettre à l'assemblée un projet de modification des statuts.

Le fait de posséder le Rescrit fiscal implique une trop lourde gestion administrative et comptable au vue des objectifs à atteindre. Il est préférable de renoncer à cette procédure.

La modification des statuts est nécessaire afin de prendre en compte ce changement et de revenir sur les motivations initiales de la création de l'association :

- récolter des fonds afin de favoriser ou de mettre en place tous les moyens pouvant améliorer le quotidien de Kévin Fauchier, en situation de handicap suite à un cancer au cerveau et de l'aider à se développer le plus harmonieusement possible (aides financières, traitements médicaux, thérapies, matériels, activités, rémunération d'intervenants, formation de l'entourage, aménagements, ...) ;
- soutenir financièrement, après avis du Conseil, d'autres associations d'enfants porteurs de handicap ;
- d'aider financièrement, après avis du Conseil et sur présentation de justificatif, d'autres familles d'enfants porteurs de handicap dans l'achat de matériel spécialisé lié à l'handicap ;
- apporter des conseils, grâce à notre expérience, aux familles dont l'enfant est porteur de handicap en utilisant les réseaux sociaux et en mettant en place un groupe de parole ;
- créer un réseau d'informations (Aix-en-Provence et alentours) sur tous les plans de l'accompagnement du handicap : démarches administratives, aides financières, méthodologies thérapeutiques ;
- être à l'initiative ou participer à des événements culturels et sportifs solidaires ;
- et plus généralement effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Le président donne la parole à tout membre de l'association désirant la prendre.

Après discussion et échanges de point de vue, la proposition de changement des statuts est adoptée à l'unanimité.

2. Demande de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle Nardella

M. Laurent Fauchier et Mme Isabelle Nardella demande à pouvoir, sitôt que la comptabilité de l'association le permette, se faire rembourser la somme de 100,00 € (cent euros).

Cette somme a été versée du compte courant de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle Nardella au profit du compte courant de l'association « Les valeureux petits guerriers » afin de permettre le fonctionnement initial de l'association.

Il est porté à la connaissance des membres la demande de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle Nardella accompagnée des justificatifs. Ce document est enregistré comme pièce comptable numéro 1.

La demande de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle est acceptée et adoptée à l'unanimité des membres.

3. Validation du flyer

Le flyer de l'association « Les valeureux petits guerriers » a été créé.

Le président demande l'avis aux membres de l'assemblée générale.

Après discussion et échanges de point de vue, la proposition du flyer est adoptée à l'unanimité sans modification.


4. Point sur les démarches administratives

- Le président informe l'assemblée de l'ouverture du compte courant de l'association « Les valeureux petits guerriers » au crédit mutuel le 6 décembre 2018. Le montant mensuel est de 24,00€ HT.
- Un contrat d'abonnement Crédit Mutuel Mobile sans engagement a été souscrit pour un montant de 2,99€ mensuel pendant 6 mois puis 17,99€ mensuel. La carte Sim est facturée 5,00€. Le numéro de mobile est le 07.50.04.81.47.
- L'assurance responsabilité civile n'est pas encore souscrite dans l'attente du devis de la GMF.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée Générale ne demandant la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

La feuille de présence, les statuts modifiés de l'association, la demande de M. Laurent Fauchier et de Mme Isabelle Nardella et le flyer, sont annexés au présent procès-verbal.

A Aix-en-Provence, le 17 décembre 2018.



FAUCHIER Laurent
Président de séance



NARDELLA Isabelle
Secrétaire de séance